



ÉCOLE DES ALIZÉS 2020-2021  
**Sixième réunion régulière du conseil d'établissement**

**Mercredi 13 octobre 2021, à 19 h, en mode virtuel**

**PROCÈS-VERBAL**

**1. Ouverture de l'assemblée**

**a) Mot de bienvenue et présences**

À 19 h 2, Mme Guylaine Pepin accueille les membres du CE.

**Présences :**

Mesdames : Guylaine Pepin, directrice  
Christine Dubé, membre de la communauté et parent  
Louise Plante, parent  
Stéphanie Bérubé, parent  
Daisy Roussel, parent  
Sophie Picard, parent  
Myrienne Côté, parent  
Audrey Plourde-Imbeault, membre de la communauté et parent  
Amélie Picard, conseillère pédagogique  
Marie-Josée Dubé, enseignante substitut  
Nelly Guimond, responsable du service de garde  
Monsieur : Pascal Bélanger, enseignant

**Absences :**

Mesdames : Personnel de soutien (siège vacant)  
Élève et première ministre de l'école (siège vacant)  
Monsieur : Robert Bérubé, parent

**b) Nomination d'un/d'une secrétaire d'assemblée**

Le secrétariat de la rencontre est assumé par Mme Guylaine Pepin.

**c) Lecture et adoption de l'ordre du jour**

CÉ21-22/1.01

Après lecture de l'ordre du jour par Mme Guylaine Pepin, il est proposé par Mme Marie-Josée Dubé d'adopter l'ordre du jour, avec les ajouts suivants :

6 c) Mesures d'urgence 2021-2022 (correction);

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

**d) Adoption du procès-verbal du 15 juin 2021**

Lecture préalable effectuée.

CÉ21-22/1.02

Il est proposé par Mme Daisy Roussel d'adopter le procès-verbal du 15 juin 2021. Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

**e) Suivi au procès-verbal**

Aucun suivi.

## 2. Élections des officiers

Mme Guylaine Pepin agit à titre de présidente et secrétaire des élections.

a) **Élection au poste de présidente/président du CE :**

Mme Myrienne Côté propose Mme Daisy Roussel.  
Aucune autre mise en candidature.

Mme Roussel accepte.

b) **Élection au poste de vice-présidente/vice-président au CE :**

Mme Christine Dubé propose Mme Louise Plante.  
Aucune autre mise en candidature.

Mme Plante accepte.

c) **Élection au poste de trésorière/trésorier au CE :**

Mme Sophie Picard propose Mme Stéphanie Bérubé.  
Aucune autre mise en candidature.

Mme Bérubé accepte.

CÉ21-22/1.03

L'élection des officiers est approuvée à l'unanimité.

## 3. Tour de table des représentants (information)

a) **Questions du public**

Aucune question du public.

b) **Parlement écolier**

Les élections ont eu lieu la semaine dernière et le dépouillement est en cours. Le premier ou la première ministre sera présent.e lors de la prochaine séance du conseil d'établissement.

c) **Membres de l'équipe-école**

La fin des bulles-classes est sans contredit un facteur qui facilite la vie à l'école. Depuis le début de l'année, nous avons déjà vécu plusieurs beaux événements, dont la fête de la rentrée et la Chanson à l'école. L'Halloween s'en vient et il y aura des activités spéciales organisées par les élèves d'adaptation scolaire.

Au service de garde, la disparition des bulles-classes facilite le fonctionnement, et les plus vieux élèves peuvent aider les élèves plus jeunes. On note aussi une belle stabilité dans l'équipe, ce qui facilite le travail.

D'un point de vue pédagogique, les enseignants sont mobilisés dans une organisation d'équipes collaboratives pour faire réussir les élèves, en lien avec le projet éducatif de l'école.

d) **Service de garde**

Le point ayant été traité au point précédent, aucun ajout n'est fait.

e) **Membres de la communauté**

Mme Christine Dubé, présidente du CA de la Maison des Familles de la Mitis, nous fait part de la situation de pénurie de personnel qui sévit également à la Maison des Familles. Le CISSSS collabore avec l'organisme. L'année 2021-2022 sera une année de réflexion au regard de différents enjeux et au regard de la préparation au 25<sup>e</sup> anniversaire de l'organisme.

**Pour que demain ait le vent dans les voiles : chaque élève, notre œuvre.  
Respect + Coopération + Persévérance**

#### 4. Informations de la présidente/du président

Aucun point pour cette rencontre.

#### 5. Informations de la direction

##### a) Dénonciation d'intérêt (information)

Les membres du C.É. doivent remplir le formulaire s'ils croient avoir un conflit d'intérêts, et ce, à n'importe quel moment en cours de mandat.

##### b) Code d'éthique

Mme Guylaine Pepin présente le code d'éthique qui est le même que l'an passé. Une lecture en est faite. Tous les membres adhèrent au code d'éthique.

##### c) Règles de régie interne

Le document ayant été envoyé en lecture préalable, une dispense est acceptée.

CÉ20-21/1.04

Il est proposé par Mme Sophie Picard d'adopter le document Règles de régie interne de Conseil d'établissement.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

#### 6. Questions relatives à notre école

##### a) Projet éducatif et plan de mise en œuvre 2021-2022

Mme Guylaine Pepin présente au conseil d'établissement la version à jour du projet éducatif de l'école des Alizés.

CÉ20-21/1.05

Il est proposé par Mme Amélie Picard d'adopter le projet éducatif 2021-2022 de l'école des Alizés tel que présenté.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

##### b) Plan de lutte contre l'intimidation et la violence 2021-2022

Mme Guylaine Pepin présente au conseil d'établissement le plan de lutte contre l'intimidation et la violence dans sa version actuelle. Il est précisé qu'un travail de mise à jour, à la lumière de l'évolution des pratiques au sein de l'école, sera fait en cours d'année.

CÉ20-21/1.06

Il est proposé par M. Pascal Bélanger d'adopter le plan de lutte contre l'intimidation et la violence de l'école des Alizés tel que présenté.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

##### c) Mesures d'urgence 2021-2022

CÉ20-21/1.07

À la suite de la présentation faite par Mme Guylaine Pepin, Mme Christine Dubé propose d'approuver le document Mesures d'urgence 2020-2021 tel que présenté.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

d) **Activités éducatives nécessitant un changement à l'horaire ou un déplacement à l'extérieur des locaux**

Les activités soumises à l'approbation du conseil d'établissement sont :

- Randonnée pédestre au Mont-Comi - Marie-Pier Lauzon – 4 et 7 octobre 2021;
- Spectacle La Magie de la chimie, Salle Desjardins – Marie-Josée Dubé, - 19 octobre 2021;
- Piscine – Marie-Andrée Banville – 5 novembre 2021;
- À travers mes yeux (danse) – 15 février 2022;
- Comédie musicale « Mary Poppins » - mai 2022;
- Découvrir la capitale nationale - Marie-Ève Proulx, Benoit St-Hilaire – juin 2022;
- Exploramer – Stéphanie Ruest, Chantale Gagnon, Réal Leclerc – 13 juin 2021.

CÉ20-21/1.08

À la suite de la présentation faite par Mme Guylaine Pepin, Mme Stéphanie Bérubé propose d'approuver la tenue de ces sorties.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

e) **Autorisation annuelle pour sorties près de l'école**

CÉ20-21/1.09

Il est proposé par Mme Myrienne Côté de déléguer à la direction l'approbation des sorties qui ne nécessitent pas de transport et qui ne génèrent aucuns frais chargés aux parents, et ce, pour l'année 2021-2022.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

f) **Utilisation des locaux**

Mme Guylaine Pepin informe le CE de l'utilisation des locaux faite par d'autres organismes que l'école, principalement par la Ville de Mont-Joli. Les activités en soirée ont repris, et sont soumises aux normes sanitaires prescrites par la Santé publique en vigueur.

g) **Service de garde scolaire**

- i. Résultats au 30 juin 2021;**
- ii. Budget révisé 2021-2022.**

Les documents financiers requis pour ce point n'ayant pas été diffusés, le point est reporté à la prochaine rencontre.

7. **Consultation du centre de services scolaire**

Aucune consultation.

8. **Décisions relatives aux finances de l'école**

a) **Budget de l'établissement**

Mme Guylaine Pepin informe les membres du conseil d'établissement que l'année budgétaire 2020-2021 s'est soldée par un déficit de \$10 271,00. Une analyse détaillée de la situation expliquant ce déficit et le plan de redressement planifié seront présentés lors de la prochaine rencontre.

b) **Dons – Subvention – levées de fonds**

Aucune demande n'est adressée au conseil d'établissement pour l'instant.

c) **Budget annuel de fonctionnement du CÉ**

Les documents financiers requis pour ce point n'ayant pas été émis, le point est reporté à la prochaine rencontre.

d) **Mesures dédiées**

Mme Guylaine Pepin précise aux membres du conseil d'établissement que certaines allocations ne sont pas encore attribuées en raison d'une confirmation à venir du montant par le MEES. Le point sera présenté plus en détail à la prochaine rencontre.

e) **Fonds à destination spéciale**

Le point sera présenté plus en détail à la prochaine rencontre.

9. **Fonctionnement du conseil d'établissement**

a) **Calendrier des réunions**

Les dates des réunions pour l'année scolaire 2021-2022 seront :

- 2 novembre 2021, 19 h, en présence à l'école;
- 25 janvier 2022, 19 h, en virtuel;
- 15 mars 2022, 19 h, en virtuel;
- 12 avril 2021, 19 h, en présence à l'école;
- 14 juin 2021, 19 h, en présence (lieu à déterminer).

CÉ20-21/1.10

Proposé par Mme Nelly Guimond et adopté à l'unanimité.

b) **Trésorerie : signataires**

CÉ20-21/1.11

Il est proposé par Mme Christine Dubé et adopté à l'unanimité que les signataires au compte bancaire du CE pour l'année 2021-2022 soient Mmes Daisy Roussel, Stéphanie Bérubé et Guylaine Pepin.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

c) **Formation obligatoire pour les membres du conseil d'établissement**

Il est convenu par l'ensemble des membres de procéder à une lecture du cahier et à un visionnement des capsules 1 à 7 de façon individuelle, et qu'une plénière sur le sujet soit prévue à l'ordre du jour de la séance du 25 janvier 2022.

Mme Guylaine Pepin attire néanmoins l'attention des membres sur deux documents :

- Proposition de calendrier des principaux sujets traités au conseil d'établissement;
- Pouvoirs d'un conseil d'établissement, ses rôles et collaborateurs.

Les membres sont invités à prendre connaissance de ces documents de référence pour la prochaine séance.

10. **Divers ouverts**

Aucun point ajouté.

11. **Correspondance**

Aucune correspondance.

## 12. Fermeture de l'assemblée

### a) Évaluation de la rencontre

Les membres du conseil d'établissement sont satisfaits du déroulement de la réunion.

### b) Levée de la séance

Il est proposé par Mme Myrienne Côté de lever la séance à 21 h 40.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

CÉ20-21/1.12

---

Guylaine Pepin  
Secrétaire de réunion  
Directrice

---

Daisy Roussel  
Présidente